



(Photo Pierre Shaienks)

Des champions – Pétanque



(Photo Pierre Shaienks)

Souper - Participants aux activités estivales



(Photo Françoise Gagné)

Un joyeux visiteur

UNE POLITIQUE MUNICIPALE DES AÎNÉS
ET SON PLAN D'ACTION TRIENNAL
MUNICIPALITÉ SAINT-JEAN-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS
2014



Municipalité Amie des Aînés
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans

2014

Madame, Monsieur, chers Aînés,

Notre Municipalité s'est engagée, il y a déjà quelques mois, dans la démarche Municipalité Amie Des Aînés par équité et par respect pour sa population aînée. Elle considère comme très important le continuel développement des aînés dans leur vie personnelle et primordial leur vieillissement actif. Elle fait sienne leur constant souci de contribuer et d'appartenir à cette collectivité qui est la leur pour certains d'entre eux depuis toujours et pour d'autres de façon plus récente.

Soucieux de la participation de ces gens, dits du troisième âge, à la vie communautaire, les Membres du conseil municipal jugent comme primordial d'aider les aînés à demeurer des citoyens à part entière. Ces femmes et ces hommes peuvent être d'un apport significatif aux aspects social, économique, culturel, intellectuel et civique de leur milieu. Leur façon de faire est leur contribution au mieux vivre des membres de leurs familles et de leurs concitoyens.

L'identification de certaines des aspirations priorisées par les aînés rend possible la formulation d'une politique municipale visant à mettre en œuvre des actions appropriées au mieux-être des ces derniers. Les gestes posés visent à développer et entretenir un sentiment de confiance chez les aînés par la création d'un milieu adapté et fait pour eux. À cette fin, les trois dimensions suivantes du projet MADA sont retenues:

- A: Communication et information,*
- B: Engagement social et citoyen,*
- C: Participation sociale.*

Cette reconnaissance de besoins chez les aînés, l'élaboration, s'il y a lieu, de nouveaux services ou l'amélioration de ceux existants, visent toujours un même but: contrer l'âgisme chez nos aînés et faciliter la réalisation de l'un de leurs souhaits les plus chers, demeurer dans leur collectivité.

Un grand merci au comité de pilotage et son coordonnateur, monsieur André Fortier, pour tout le travail accompli par ces gens afin d'identifier les éléments susceptibles de procurer une meilleure qualité de vie à nos aînés et ce en demeurant au sein des leurs et ainsi définir notre politique des aînés.

Soyons fiers de nos aînés et que nos actions soient notre contribution à une meilleure qualité de vie pour eux,

*Jean-Claude Pouliot, Maire
Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans
2014*



**MOT
DU
MAIRE**

Madame, Monsieur, chers Aînés,

Aujourd'hui, la municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans voit le nombre de ses citoyens aînés augmenter rapidement, sa réalité est à l'image de la population du Québec. Toutefois, pour certains de ces aînés toujours actifs dans leur milieu, combien d'autres sont en instance de départ pour un environnement perçu comme mieux adapté à leurs conditions de vie?*

Cette séparation des membres les plus âgés de leurs familles est une situation préoccupante pour les élus. Il est devenu impérieux de garder ces aînés parmi leurs enfants. La municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans peut s'appuyer sur de nombreux bénévoles oeuvrant dans les différents domaines: social, culturel et religieux. En ce sens, nos élus au conseil municipal veulent que davantage soit fait pour les Aînés.

Une municipalité sensibilisée au vieillissement de sa population suscite la participation de ces gens dits du troisième âge à la vie communautaire, elle s'intéresse à leurs besoins, elle les incite à demeurer actifs dans leur milieu. C'est pourquoi, les membres du conseil municipal ont mis sur pied un comité de travail pour l'élaboration du projet MADA. Ces citoyennes et ces citoyens sollicités pour leurs connaissances du milieu, leurs actions sociales sont des aînés eux-mêmes. Nous les remercions grandement.

La Municipalité ne croit pas posséder toutes les solutions à toutes les situations qui se posent aux aînés. Cependant, elle s'est engagée à travailler dans les limites de sa juridiction. La réalisation du projet MADA a facilité l'élaboration de sa politique municipale au regard des aînés et du plan d'action triennal s'y rattachant.

La participation des aînés est nécessaire et valorisée pour la réalisation du projet municipal. La concertation des citoyens soucieux du vieillissement de leur population est tout aussi cruciale. Ensemble, nous atteindrons notre but : contribuer à faire de notre municipalité, un meilleur milieu de vie pour tous nos concitoyens et en particulier pour nos aînés.

Merci à tous ceux et celles ayant contribué à la démarche MADA.

André Fortier, Coordonnateur
Projet MADA
2014



LE
PROJET
MADA

*Le mot «aîné» désigne les personnes âgées de 60 ans ou plus.

Le genre masculin est utilisé sans discrimination et son utilisation vise uniquement à alléger le texte

Madame, Monsieur, chers Aînés,

Les Membres du Conseil municipal considèrent l'ensemble de propositions qui suivent comme représentatif des besoins actuels de nos aînés et favorable à leur vieillissement actif. En certains cas, il s'agit de nouvelles façons de faire ou encore d'initier certains nouveaux loisirs. Tels sont notre politique des aînés et son plan triennal d'action.

Déjà une structure est existante : le Club de l'Amitié et des Aînés, actif à la fois par ses activités hivernales ou estivales. Pensons ici aux jeux de pétanques, de cartes, aux soupers communautaires, aux différents tournois, etc. À cela se sont greffés les cours d'étirement et d'aqua-forme mis de l'avant sans grande publicité par un organisme indépendant. Il serait possible, semble-t-il, que des cours de Yoga, de Tai-Chi soient offerts.

Nous ne pensons pas que tout doit être prévu ou destiné uniquement aux aînés, mais il nous semble important de démarrer avec une clientèle, celle dite du troisième âge, en raison des objectifs identifiés dans le cadre de notre démarche MADA.

Les différentes observations présentées visent à contrer actuellement l'âgisme chez nos gens. Préparant aussi la voie à ceux qui aujourd'hui sont plus jeunes, mais qui demain seront à leur tour des aînés. Les observations faites sont le résultat d'un ensemble d'éléments référant aux aînés de la municipalité et obtenus de ces gens. Des aînés dont l'appartenance au milieu est tangible et tout aussi soucieux d'y demeurer à jamais.

Nous vous exprimons un seul et dernier souhait pour nos aînés: que tous et chacun puissent envisager de vivre harmonieusement avec les membres de leurs familles, tous ensemble en citoyens actifs. Que les propositions faites leur procurent plaisir et bonheur de vivre et d'être heureux de résider à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans.

Gilles Servant, (2010 – 2014),

Jean Lachance, (2014 -)

*Conseillers délégués aux aînés,
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans*

2014



**Municipalité
amie des aînés**

**NOTRE
MUNICIPALITÉ
AMIE DES AÎNÉS**



MERCI !

Le Comité MADA de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans

Servant Gilles, Conseiller municipal, Aînés

Jean Lachance, Conseiller Municipal, Aînés

Béland Pierre, Conseiller municipal, Nouveaux arrivants et urbanisme

Tremblay Suzanne, Présidente, Club de l'Amitié et des Aînés

Paquet Louise, Adjointe à la présidente, Club de l'amitié et des Aînés

Fortier Robert, Vice-président, Association-Bénévole de l'Île d'Orléans

Blouin Jean-Marie, Vice-président, Société Saint-Vincent-de-Paul, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans

Godbout Mathilde, Infirmière, cardiologie et gériatrie

Crépeau Donald, Policier communautaire, Sûreté du Québec, Île d'Orléans

Lamoureux Jean-Pierre, Carrefour action municipale et famille, Mentor du projet MADA

Merci à tous les membres du Comité MADA pour leur précieuse et indéfectible collaboration tout au long de notre démarche entreprise il y déjà plusieurs mois, pour leurs commentaires pertinents lors de la rédaction des différents documents devant mener à la réalisation de notre projet MADA.

Merci aux aînés qui ont répondu à notre demande, lors de l'assemblée publique spéciale, et ont complété le questionnaire précisant leurs besoins et attentes.

Merci au ministère Santé et Services sociaux par son Secrétariat aux Aînés pour son soutien administratif et pécuniaire, au Carrefour Action Municipale et Famille pour son apport professionnel à notre démarche, à notre Municipalité pour le support administratif et pécuniaire à la réalisation de la démarche MADA à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans

André Fortier, Coordonnateur

Projet MADA

2014



**Municipalité
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans**



**Carrefour
Action municipale et Famille**



Secrétariat aux Aînés

Une politique municipale pour nos aînés

La municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, représentée par ses élus, a choisi d'adhérer à la démarche Municipalité Amie Des Aînés (MADA). Nos conseillers municipaux conscients au vieillissement de la population en général et plus particulièrement de leurs concitoyens, dont 45 % d'entre eux sont considérés comme des aînés, soit 214 femmes et 232 hommes sur une population estimée à 986 habitants, ont choisi dans une action concertée de lutter contre l'âgisme en s'assurant du vieillissement actif de leurs aînés, de soutenir leurs gens du troisième âge et de structurer un milieu de vie pour tous et sans discrimination, où se retrouveraient des aînés heureux de vivre ensemble et dans leur collectivité.

À cette fin, le Conseil municipal a nommé un coordonnateur MADA qui entouré d'un comité dont les membres diversifiés par leur représentativité mais uniques dans leurs âges, des aînés, ont mené à bien le projet relatif à la démarche MADA.

L'un des éléments importants du projet fut le questionnaire. Expédié à chacun des membres de notre clientèle cible, trois cent trente-sept questionnaires sont livrés aux gens répertoriés comme aînés. Quatre-vingt-sept questionnaires sont retournés complétés, soit 24,8 %. Ce pourcentage s'est avéré être élevé, si l'on considère généralement comme un bon résultat une moyenne de 5 % à 10 % de retour de questionnaires. Cette réussite est peut être due en partie à une rencontre avec nos aînés que nous avons convoquée avant l'envoi du questionnaire pour faire mieux connaître la démarche MADA et les inviter à compléter le questionnaire, précisant l'importance de cette démarche au niveau municipal pour l'identification de leurs attentes et leurs préférences.

Les réponses données au questionnaire ont permis de préciser trois dimensions du projet MADA telles que souhaitées par nos aînés et retenues également par les membres du comité MADA pour leur possibilité de réalisation. Ce sont:

- A: La dimension «communication et information»
- B: La dimension «engagement social et citoyen»
- C: La dimension «participation sociale»

Ces trois dimensions deviennent tangibles par l'adoption d'une politique municipale et d'un plan d'action triennal. Cadre où chacun des aînés aura le sentiment d'être inclus dans la démarche, puisque ce sont ces derniers par leur participation qui seront la première source d'information et de réalisation du projet.



UNE
POLITIQUE
MUNICIPALE

A: La dimension «communication et information»

Nos aînés se sont montrés intéressés par différents moyens susceptibles de mieux les informer et surtout de les renseigner sur les services offerts et les activités au niveau municipal, les transports en commun, les services de santé, les réalités de leur vie quotidienne, la diffusion du savoir pour tous et sans restriction pour les gens à mobilité réduite ou dont la vue est faible.

L'information demandée sur les services de santé est incluse, ce domaine n'étant toutefois pas du ressort municipal, il relève des gouvernements supérieurs. Toutefois, nous croyons qu'une démarche en étroite collaboration entre le Centre local de services communautaires Orléans et notre municipalité peut rendre possible l'établissement d'un partenariat à ce niveau des plus profitables pour nos citoyens aînés.

B: La dimension «engagement social et citoyen»

Ici, l'engagement social retient trois aspects où des besoins ont été particulièrement identifiés. Un premier aspect nous montre l'*Association Bénévole de l'Île d'Orléans* comme bien implantée dans notre milieu et dont les services offerts sont nécessaires et très appréciés de nos gens. Il nous semble justifié de développer encore plus cette relation entre la municipalité et l'ABÎO. Nous y parviendrons par une meilleure connaissance des services actuels et possiblement par le développement d'autres services répondant aux besoins de la collectivité et des aînés.

Un deuxième aspect concerne un certain besoin de logements intergénérationnels. Il nous a semblé qu'en ce domaine il existait des possibilités. Notre Municipalité a déjà amorcé une certaine réflexion sur la nécessité de logement intergénérationnel. Indépendamment de cela, nous croyons qu'il soit encore nécessaire d'y réfléchir afin de garder nos aînés le plus longtemps possibles dans leur demeure.

Un troisième aspect concerne les lieux publics d'aisance. Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de modifier nombre d'éléments à ce sujet, plusieurs sont déjà existants. Mais, il s'avère toutefois nécessaire d'adapter l'ensemble des lieux existants pour les citoyens handicapés, d'assurer un meilleur éclairage et chauffage en ces endroits, d'avoir des espaces quelque peu plus grands et des indications adéquates au regard des espaces extérieurs principalement. Par ailleurs, pour la nouvelle bibliothèque, un espace sanitaire doit être aménagé de telle façon qu'il soit possible, quelle que soit la condition de la personne, de l'utiliser comme lieu d'aisance grâce à des installations adaptées.

C: La dimension «participation sociale»

Relativement à la participation sociale, nous pouvons considérer nos aînés sont de très bons participants au sein de notre communauté à la fois municipale et paroissiale. Ils oeuvrent dans différents domaines visant un maintien de services existants ou un mieux-être pour la collectivité. Ainsi, nous retrouvons une soixante de bénévoles à l'accueil des visiteurs s'arrêtant en notre église à chaque jour de la période estivale. Ils sont présents en très grand nombre au moment de recueillir la capitation par la visite des différents foyers de notre communauté. Ils participent activement à la structuration et à l'animation sur le terrain de l'évènement annuel qu'est le tournoi de golf.

Nous observons une participation plus discrète, mais tout aussi importante, de la part de plusieurs de nos aînés, au niveau de l'Association Bénévole de l'Île d'Orléans, de la Société Saint-Vincent-de-Paul, de la visite aux malades, de la bibliothèque, de la chorale paroissiale, de l'organisation des activités en collaboration avec l'exécutif du Club de l'Amitié et des aînés. Ce sont là quelques-unes des activités auxquelles participent bénévolement nos aînés.

Par ailleurs, les loisirs de toute nature suscitent un grand intérêt auprès de nos aînés. Sans qu'il soit nécessaire d'établir formellement un Service quel qu'il soit de loisirs ou pour tout autre besoin déjà identifié, un Comité à l'information, aux loisirs et aux affaires sociales doit être mis sur pied pour juger de la pertinence des activités demandées et voir à la mise en œuvre de celles retenues.

En ce sens, le travail de sélection et de structuration des activités de loisir peut être exécuté à partir d'un mandat défini par le comité. C'est au cours de la période estivale qu'une telle planification annuelle des activités doit être réalisée pour les sessions d'automne et d'hiver.

Par ailleurs, la mise sur pied d'activités ponctuelles telles: les voyages à court et long termes, les visites au casino, les spectacles et tout autre d'intérêt général doit être confiée au Club de l'Amitié et des Aînés déjà existant. Cette offre de loisirs au caractère particulier vient s'ajouter aux activités régulières du Club, un plus pour ses membres.

Présentement, certaines activités existent de façon informelle, l'offre faite à la collectivité des aînés rallierait possiblement un certain nombre de citoyens non-membres, aux activités régulières du Club; le tout structuré dans un souci d'offrir des activités suscitant l'intérêt de l'ensemble des aînés de la municipalité.

Le journal communautaire *Autour de l'île* devient l'un des moyens à privilégier pour informer, pour recruter, en fait pour tout raconter au sujet des aînés. Ce journal est reconnu comme l'instrument de communication par excellence pour les aînés. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers et possède un site Internet rapportant les articles publiés et plus encore.

Un plan d'action réalisable en trois ans

A: L'axe d'intervention «communication et information» (Un volet)

L'information de toute nature est considérée comme importante pour les aînés. Actuellement, un élu municipal est membre du conseil d'administration du journal communautaire et la municipalité a la possibilité d'utiliser ce media pour publiciser ses demandes, ses démarches et son information. Ces acquis doivent être maintenus. Il est également apparu comme souhaitable qu'un livret d'informations sur l'ensemble des services offerts, des activités proposées par la municipalité et les différents organismes locaux soit réalisé.

À cette fin, le conseil municipal verra à tout mettre en œuvre afin de répondre aux demandes d'informations et d'assurer une communication constante avec les aînés par le truchement du journal communautaire, le site Internet de la municipalité et des documents informatifs de tout type distribués gratuitement au sein de la population locale.

Les actions à entreprendre:

2014 (An 1 du plan d'action)

- Mettre sur pied un comité à l'information, aux loisirs et aux affaires sociales pour les aînés, dont l'un des membres est conseiller municipal;
- Identifier les différents types d'informations devant être publiés;
- Publier les premiers écrits informatifs dans le journal communautaire et le site Internet de la Municipalité.

2015 (An 2 du plan d'action)

- Colliger l'information de différents types pour le premier livret d'informations;
- Publier le premier livret d'informations;
- Continuer les écrits informatifs dans le journal communautaire et le site Internet de la Municipalité.

2016 (An 3 du plan d'action)

- Réaliser une rencontre publique et consultative sur le taux de satisfaction du livret;
- Mettre à jour le livret et produire une nouvelle publication du document;
- Continuer les écrits informatifs dans le journal communautaire et le site Internet de la Municipalité.



UN PLAN
MUNICIPAL
D'ACTION

B: L'axe d'intervention «engagement social et citoyen» (Trois volets)

Volet 1: L'Association Bénévole de l'Île d'Orléans

L'ABÎO est un organisme issu du milieu et animé par les gens du milieu offrant des services dont certains bénéficiaires sont des membres de notre population. De plus, la Municipalité est déjà sensibilisée à l'action sociale de cet organisme et le soutient financièrement; Le conseiller municipal responsable des relations avec les aînés s'assurera du maintien des liens déjà établis entre la Municipalité et l'ABÎO

Les actions à entreprendre:

AN 1 – 2014, AN 2 – 2015, AN 3 – 2016

- Donner une subvention annuelle substantielle à l'ABÎO;
- Mieux informer nos aînés sur l'ABÎO via une campagne de publicité à travers les médias communautaires;
- Publier un document précisant et expliquant les services existants pour les citoyens de l'Île d'Orléans.

Volet 2: L'urbanisme

La Municipalité croit souhaitable de garder ses aînés le plus longtemps possible dans leur milieu et chez eux. Toutefois, il n'existe pas, bien que voulue, une réglementation permettant la construction intergénérationnelle, attenante ou séparée d'une habitation sur un même lot résidentiel. C'est pourquoi, elle souhaite mandater son Comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour lui proposer un projet de règlement visant à faciliter légalement l'intégration des générations sur le plan de l'habitation.

Les actions à entreprendre:

AN 1 (2014)

- Donner un mandat et un soutien financier au CCU pour répertorier les actions existantes relatives à l'habitation intergénérationnelle.

AN 2 (2015)

- Déterminer les choix possibles et applicables à notre milieu rural en grande partie zoné «vert».

AN 3 (2016)

- Organiser une assemblée consultative de citoyens;
- Adopter des modifications à la réglementation municipale permettant ce type d'habitation;
- Informer la population en général de cette nouvelle réglementation, soit par voie de communiqué écrit présentant la teneur avec images à l'appui, soit par assemblée publique.

Volet 3: Les lieux publics d'aisance

Les aînés, souvent en raison de leur âge, de la prise de médicaments ou tout simplement pour un besoin naturel désirent avoir des lieux appropriés d'aisance et accessibles à tous. C'est pourquoi un plan d'immobilisations doit être préparé afin d'adapter les lieux d'aisance aux besoins spécifiques des aînés et des personnes à mobilité réduite.

Les actions à entreprendre:

AN 1 – 2014, An 2 – 2015, AN 3 – 2016

- Rendre conformes tous les endroits d'aisance publics, actuels et futurs, afin d'offrir une meilleure accessibilité pour nos aînés en particulier et pour tout citoyen dont les besoins sont impérieux et la mobilité parfois réduite.

C: L'axe d'intervention «Participation sociale» (Un volet)

Mise sur pied d'une structure de loisirs

Au sein de la Municipalité, on retrouve une volonté tangible de la part des aînés pour des activités de loisirs et culturelles. Le Club de l'Amitié et des Aînés offre déjà un certain nombre d'activités en ce sens. Par ailleurs, la Municipalité n'a aucune structure formelle de loisir. Toutefois, l'un des conseillers a le mandat de communiquer avec les aînés dans un but de bien-être et de connaissance des attentes de ces derniers, considérant ici que la municipalité offre une contribution tangible au plan des activités offertes aux aînés. C'est pourquoi, il est possible d'envisager la mise en place d'une structure formelle permettant l'organisation et la dispensation de loisirs adaptés aux besoins de la population en particulier de nos aînés.

Les actions à entreprendre:

AN 1 (2014)

- Répertorier, recruter les personnes désireuses d'offrir des activités dans les domaines des arts, de la culture et de l'exercice physique;
- Planifier une période d'inscription destinée à l'ensemble des citoyens;
- Proposer des activités novatrices, dont la piscine.

AN 2 (2015)

- Réaliser un bilan de l'année précédente et formuler des recommandations pour l'avenir,
- Donner un mandat et un appui financier au *Club de l'amitié et des aînés* pour offrir des activités culturelles et autres aux aînés.

AN 3 (2016)

- Annexer au document d'informations générales les nouvelles offres de loisirs;
- Réaliser un bilan de l'année précédente et faire des recommandations pour l'avenir;
- Proposer et réaliser des activités théâtrales comme activités de loisirs.



Municipalité Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans
 Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, Québec

PLAN D'ACTION TRIENNAL 2014 – 2016

Municipalité Amie Des Aînés (MADA)



1.0 Axe d'intervention «communication et information»

Objectif: Informer les aînés sur l'ensemble des services offerts et des activités proposées à la fois par la Municipalité et les différents organismes locaux.

Actions/Mesures	Responsables	2014	2015	2016
<ul style="list-style-type: none"> ° Mettre sur pied un comité à l'information, aux loisirs et aux affaires sociales dont un membre est conseiller municipal; ° Identifier les différents types d'informations devant être publiés; ° Publier les premiers écrits informatifs dans le journal communautaire et le site Internet de la Municipalité. 	<p>Municipalité</p> <p>Comité à l'information, aux loisirs et aux affaires sociales</p>	X		
<ul style="list-style-type: none"> ° Colliger l'information de différents types pour le premier livret d'informations; ° Publier le premier livret d'informations; ° Continuer les écrits informatifs dans le journal communautaire et le site Internet de la Municipalité. 	<p>Comité à l'information, aux loisirs et affaires sociales</p>		X	

**TABLEAU
 SYNOPTIQUE
 PLAN DE TRAVAIL**

1.0 Axe d'intervention «communication et information»

Objectif: Informers les aînés sur l'ensemble des services offerts et des activités proposées à la fois par la Municipalité et les différents organismes locaux.				
Actions/Mesures	Responsables	2014	2015	2016
<ul style="list-style-type: none"> ° Réaliser une rencontre publique et consultative sur le taux de satisfaction du livret; ° Mettre à jour le livret et produire une nouvelle publication du document; ° Continuer les écrits informatifs dans le journal communautaire et le site Internet de la municipalité. 	Comité à l'information, aux loisirs et aux affaires sociales			X

2.1 Axe d'intervention «engagement social et citoyen»

Volet 1 – Association Bénévole de l'Île d'Orléans (ABÎO)

Objectif: Établir des liens entre la Municipalité et l'ABÎO pour le bénéfice de nos aînés				
Actions/Mesures	Responsables	2014	2015	2016
° Le conseiller municipal aux aînés s'assure du maintien des liens avec l'ABÎO;	Municipalité	X	X	X
° Donner une subvention annuelle et substantielle à l'ABÎO;	Municipalité	X	X	X
° Mieux informer nos aînés sur l'ABÎO, via une campagne de publicité à travers les médias communautaires;	Municipalité et ABÎO	X	X	X
° Publier un document précisant et expliquant les services existants pour les citoyens de l'Île d'Orléans	Municipalité et ABÎO	X	X	X

2.2 Axe d'intervention «engagement social et citoyen»

Volet 2 – L'urbanisme

Objectif: Entreprendre toute action appropriée pour faciliter l'intégration des générations sur le plan de l'habitation				
Actions/Mesures	Responsables	2014	2015	2016
° Donner un mandat et un soutien financier au CCU pour répertorier les actions existantes relatives à l'habitation intergénérationnelle.	Municipalité et CCU	X X		
° Déterminer les choix possibles et applicables à notre milieu rural en grande partie zoné «vert».	CCU		X	
° Organiser une assemblée consultative des citoyens; ° Adopter des modifications à la réglementation municipale permettant ce type d'habitation. ° Informer la population de cette réglementation.	Municipalité et CCU			X X

2.3 Axe d'intervention «engagement social et citoyen»

Volet 3 – Les lieux publics d'aisance

Objectif: Rendre conformes les endroits publics d'aisance actuels et futurs afin de répondre aux besoins impérieux et à mobilité réduite de nos aînés en particulier et de tout citoyen				
Actions/Mesures	Responsables	2014	2015	2016
° Préparer un plan triennal d'immobilisation afin d'adapter ces services;	Municipalité	X		
° Réaliser les travaux identifiés dans le plan.	Municipalité		X	X

3.0 Axe d'intervention «participation sociale»

Objectif: Mettre en place une structure permettant l'organisation et la dispensation de loisirs adaptés aux besoins des aînés				
Actions/Mesures	Responsables	2014	2015	2016
<ul style="list-style-type: none"> ° Confier au comité d'information, loisirs et affaires sociales pour les aînés l'organisation de loisirs adaptés aux besoins de la population incluant ceux particuliers des aînés. ° Répertorier, recruter les personnes désireuses d'offrir des activités dans les domaines des arts, de la culture et de l'exercice physique; ° Planifier une période d'inscription destinée à l'ensemble de citoyens; ° Proposer des activités novatrices dont la piscine. 	<p style="text-align: center;">Municipalité et Comité à l'information aux loisirs et aux affaires sociales</p>	X X X		
<ul style="list-style-type: none"> ° Réaliser le bilan de l'année précédente et recommandations pour l'avenir; ° Donner un mandat et un appui financier au <i>Club de l'Amitié et des Aînés</i> pour offrir des activités culturelles et autres aux aînés. 	<p style="text-align: center;">Municipalité et Comité à l'information aux loisirs et aux affaires sociales et Club de l'Amitié et des Aînés</p>		X X X	
<ul style="list-style-type: none"> ° Annexer les nouvelles offres de loisirs au document d'informations générales et au site web de la municipalité; ° Réaliser le bilan de l'année précédente et faire des recommandations pour l'avenir; ° Proposer et réaliser des activités théâtrales de loisirs. 	<p style="text-align: center;">Municipalité et Comité à l'information aux loisirs et aux affaires sociales</p> <p style="text-align: center;">Aînés et Animateur/Réalisateur</p>			X X X

